

LA BROCHURE
NAPOLEON I. ET NAPOLEON III,
ET L'OPINION.

Nous présentons nos remerciemens à M. Bibaud pour l'envoi de sa nouvelle brochure: *Napoléon I. et Napoléon III.* Ce travail, comme tout ce qui sort de sa plume, fait le plus grand honneur à M. Bibaud. Ce livre traite de la question Italienne au point de vue politique et religieux. Il est d'une vaste érudition. Nous conseillons donc aux amis des saines doctrines de se procurer cette brochure.—*L'Ordre.*

We are handed a copy of a small pamphlet: *Napoléon I. et Napoléon III., Parallèle Historique*, by Professor Bibaud, who is known amongst us as the writer of several brochures. The similarity of incidents in the lives of the two emperors, is so striking as to afford a good field for an essay of the above description. It is printed by Cérat et Bourguignon, Notre Dame street.—*Montreal Transcript.*

M. Bibaud, jeune, a fait lui aussi, sa brochure. Il vient de faire sortir des presses de MM. Cérat et Bourguignon, à Montréal, sous le titre de *Napoléon I et Napoléon III, un parallèle historique* dont il paraît tirer un acte de prophétie. En groupant des citations d'auteurs et des rapprochemens de faits, il en fait sortir une condamnation virtuelle contre les deux Napoléon. *C'est un double acte*

d'accusation rédigé par l'histoire, un procès fait en son nom, avec les acteurs du temps pour témoins. Nous ne savons jusque à quel point les décrets de l'avenir auront la complaisance de donner raison aux conclusions fatales de M. Bibaud, jeune ; mais l'épée de Damoclès ne fut pas plus terriblement suspendue sur la tête de celui-ci, que la brochure en question ne l'est sur celle de Napoléon III. (*) Ce petit travail, quoique un peu indigeste, ne laisse pas que de donner la mesure des connaissances historiques du Professeur Bibaud, qui a glané partout pour trouver matière à un factum dont les conclusions seraient impérieuses, si les prémisses en étaient toujours d'une rigoureuse exactitude. Toutefois, M. Bibaud jeune, n'est point le seul à trembler sur l'avenir de l'homme qui semble aujourd'hui jouer son sort avec une apparente insouciance de l'opinion et de la conscience catholique, qui nous effraie. Théodose devant Ambroise nous paraît plus fait pour l'estime de la postérité que Napoléon III devant Pie IX, s'il est vrai qu'il veuille mettre le droit de la force à la place de la force du droit. Mais nous nous obstinons à la confiance jusque à ce qu'il ne nous soit plus permis d'espérer, et nous devons faire observer à M. Bibaud, jeune, qu'il a totalement oublié dans son *Parallèle*, de distinguer entre un Napoléon I confisquant à son profit les états du Pape, et un Napoléon III les défendant envers et contre tous depuis douze ans ; entre un Napoléon I se gaussant de l'excommunication, et un Napoléon III protestant de son dévouement au Saint Siège et de sa vénération pour le Vicaire du Christ, et aboutissant à un conseil malheureux, parce que rejeté, après avoir *épuisé inutilement les moyens de persuasion* auprès des Romagnes pour les faire rentrer dans la soumission du Saint Père.—*Le Canadien.*

Nous conseillons à M. Barthe de lire le discours de l'évêque catholique de Birmingham. Il y verra si ce fut Napoléon III qui voulut qu'on volât au secours de Pie IX. Il y verra que les troubles des Romagnes y ont été ourdis par les Bonaparte. Il n'avient un peu d'être prophète, parce qu'il y a de mes amis qui savent que, dès le début de la campagne d'Italie, je soutenais que Napoléon III voulait

(*) M. Barthe a lu dans la brochure ce qui n'est pas dans la brochure.

avoir la Savoie, ou les versans français des Alpes, comme il l'appèle, malgré qu'il proclamât lui-même son désintéressement complet. Les correspondances de Rome donnent à penser comment on y apprécie la défense du Saint Siège envers et contre tous dont parle M. Barthe: cela consiste, tantôt à vouloir introduire le Code Napoléon ou envahir le gouvernement intérieur, en menaçant de retirer les phalanges protectrices, et tantôt à refuser de les retirer, quand l'Espagne ou d'autres puissances s'offrent au Souverain Pontife. Cette défense envers et contre tous consiste surtout à vouloir contre-échanger au roi de Sardaigne les Romagnes pour la Savoie. Quant à la vénération de Napoléon III pour Pie IX, cet homme pense comme un des souverains de la maison de Bourbon: Le Pape, il faut lui baiser les pieds et lui lier les mains.

COPIE D'UN AUTOGRAPHE D'UN BARON
SANS FIEF.

Il faut vous dire, messieurs de la rédaction, que j'ai fait au baron Gauldée-Boilleau, la politesse où, si l'on veut, la malice de lui envoyer deux exemplaires de ma brochure,—une pour lui-même, et l'autre, bonne à envoyer, comme je m'imaginai, au neveu de l'oncle. Voici me revenir mes deux exemplaires, avec cette adresse :

“ M. Bibaud junr.

Président d'un Institut Polytechnique, Membre d'une (*) société du Michigan, Auteur d'un livre inédit, etc.

Or, du petit ton méprisant de cette adresse, je conclus que M. le baron n'est pas de sang-froid, et du fait qu'un des exemplaires est à cet état de vétusté qui distingue un pamphlet qui a été lu, qu'il a pris la médecine jusque à la lie. J'ai ainsi atteint en partie le but que je me proposais, car si je ne suis point encore parvenu jusque à l'autocrate français, je puis du moins m'applaudir d'avoir fait passer une mauvaise demi-heure à un de ses serviteurs.

BIBAUD.

(*) Les mots soulignés le sont par moi.

Un Français nouveau venu, et dont la Rédaction de l'*Ordre* admet les vers, s'est cru le vengeur du consul de France, dans une correspondance où il débute par offrir *quelques timides réflexions*, et finit par m'envoyer aux fous. La Rédaction donne pour motif de son insertion *l'impartialité*.

Sur l'article intitulé : COPIE D'UN AUTOGRAPHE D'UN
BARON SANS FIEF.

Je viens de lire dans votre dernier numéro un article intitulé : *Copie*, etc. Il m'a paru si maladroit et si étrange que je ne peux m'empêcher de vous transmettre à son égard quelques *timides réflexions*, avec prière de vouloir bien les insérer dans un petit coin de votre estimable journal.

M. Bibaud, jeune, premier président de l'Institut Polytechnique, membre honoraire de la Société Historique de l'Etat du Michigan, et auteur d'une Histoire *inédite* de l'Europe durant la révolution française, a récemment donné le jour à un pamphlet contre les deux Napoléon..... *sans doute pour défendre la couronne temporelle du St. Père, et acclamer la légitimité de son domaine sur les Romagnes ? Pat du tout.....* O siècles étonnés ! vous ne pourrez le croire, M. Bibaud, à grands renforts de compilations et d'argumens *exotiques*, s'efforce de prouver, *en se battant les flancs*, que Napoléon I ne fut pas un grand capitaine, parce qu'il 's'est

(*) Le correspondant, pour améliorer sa position vis-à-vis de nous, suppose que la question du domaine temporel ne nous intéresse point, tandis qu'elle a été le motif déterminant de la brochure, qui aurait été, en dehors des circonstances actuelles, sans à-propos. C'est là tout ce qu'il y a de rusé dans sa diatribe. L'expression de St. Pere nous est suspecte; car, par le temps qui court, il n'y a que les ennemis de l'Eglise qui l'ont toujours dans la bouche.

laissé vaincre à Waterloo et à Moscou.

Si l'honorable professeur occupait un grade dans la milice nationale, je dirais de lui comme d'un autre Thémistocle :

Les lauriers de Miltiade l'empêchent de dormir.

Mais loin de porter le glaive, M. Bibaud ne porte que la toge, et il n'a pas même, pour abriter la folie de sa malheureuse assertion, la triste excuse de la jalousie.

Là ne s'est pas arrêté l'égarément de son intelligence. Conseillé par je ne sais quel malencontreux génie, il a eu la fâcheuse idée d'envoyer à M. Gauldrée-Boileau, deux exemplaires de son élucubration, "*l'une pour lui-même, l'autre, dit-il, bonne à envoyer, comme je m'imaginai, au neveu de l'oncle.*" Vous vous imaginez de drôles de choses, M. Bibaud..... Quoi ! vous avez pu songer que M. Boileau, serviteur et créature de l'empereur, aurait l'indélicatesse d'expédier à son souverain une copie de votre injurieuse diatribe ? Je ne connais pas M. Boileau, mais je lui crois trop de tact, pour le supposer capable d'une semblable inspiration.*

D'ailleurs, l'empereur des Français a bien autre chose à faire que de lire d'aussi

(*) Napoléon n'a point été battu à Moscou. " Si j'étais mort à Moscou, dit Bonaparte, j'aurais eu probablement la réputation du plus grand conquérant qui fut jamais. Mais la fortune avait cessé de me sourire, je n'ai plus guères éprouvé depuis que des revers."—Tant pis pour qui n'a point étudié la vie de Bonaparte. Pour triompher dans la discussion, il faut être armé de pied en cap, et la poésie ne peut être ici que d'un médiocre secours.

* Le procédé du consul nous suggère ces réflexions ; mais on ne lui avait point dicté ce qu'il devait faire des exemplaires envoyés.

* Il n'y a point d'indélicatesse à instruire son gouver-

misérables pauvretés. “ J’ai fait au baron, dit encore le pamphlétaire, la politesse ou la malice de lui envoyer deux exemplaires de ma brochure.” Vous errez étrangement, M. Bibaud, sur la nature de votre procédé, car il n’est rien moins que poli ou méchant, et en langue française, on ne l’appellera jamais qu’une *grossièreté.*

“ Le titre de pamphlétaire, l’*imperator* des Français le partage avec moi, et c’est bien sa brochure qui est une élucubration.

“ On demande, non au correspondant de l’*Ordre*, mais au public réfléchi, si l’*imperator* des Français, qui accuse la Cour de Rome de manquer aux usages diplomatiques, n’a point violé ceux de la commune bien-séance, en livrant au *Moniteur* la lettre qu’il écrivait au roi-pontife ?

Après une série de phrases aussi vides que ténébreuses, le respectable juriste couronne son article par cette digne péroraison :

“ Si je ne suis point encore parvenu jusqu’à l’autocrate français, j’ai du moins fait passer une mauvaise demi-heure à un de ses serviteurs.”

Vous croyez ?..... moi, je crois au contraire que vous l’avez beaucoup amusé..... Quant à l’autocrate français, si jamais votre œuvre a l’infortune d’arriver jusqu’à lui, je doute qu’il vous fasse l’honneur de vous la renvoyer, il vous plaindra peut-être et dira de votre opuscule ce que dit Trissotin du sonnet de Vadius dans la comédie de Molière :

“ Evidemment, je ne l’ai point amusé,—je lui ai donné d’un aiguillon qui lui a fait faire une indiscretion.

“ Il pourra bien en effet lui arriver de me plaindre, puisqu’il plaint si fort le monde catholique de la *passion par lui pas du tout provoquée* dont il donne le spectacle. Quant à l’hospice, je demande aux Français qui ont du bon sens si le sujet le plus propre à y loger n’est pas celui qui veut finalement que le *pieux* Victor-Emmanuel soit le *vicaire* du Pape ? M. Thiers a écrit sérieusement que la tâche

[“ Franchement, il est bon à mettre au Cabinet.”]

profonde que Napoléon Ier avait à remplir, était d'ébranler et de *confondre toutes les choses*. Je l'avais bien dit que le neveu ressemblait à l'oncle ! Cependant l'oncle n'était pas à beaucoup près si drôle.

Pour ce qui est du mérite de la brochure, le témoignage d'un de nos bons écrivains vaudra bien sans doute la galimafrée d'un poëte-reau, d'autant plus que le célèbre Mallebranche a pris la peine de démontrer que les poëtes n'ont jamais l'esprit en équilibre.

TROIS-RIVIERES, 18 MARS 1860.

M. le Professeur Bibaud, jeune, LL.D. &c.

Monsieur.—Permettez-moi de vous remercier bien sincèrement au sujet du parallèle historique intitulé : *Napoléon I et Napoléon III*, que vous avez eu la bonté de m'adresser ces jours derniers, et que j'ai lu avec un véritable intérêt. Le point de vue sous lequel vous envisagez Napoléon Ier est celui sous lequel je l'ai envisagé toute ma vie, sans connaître spécialement la plupart des détails que vous énoncez et qui me confirment de plus en plus dans mon opinion. Quant à Napoléon III, il a déjà des antécédents de diverses espèces, et il est possible que l'histoire du passé lui serve à améliorer ses voies, *s'il ne tient pas à Napoléon Ier par caractère*.

Je crois devoir aussi profiter de cette heureuse circonstance pour vous remercier de l'indulgence qui vous a engagé à mettre mon nom au nombre des hommes illustres du Canada. Je ne méritais certainement pas cette faveur.

J'ai eu l'honneur de bien connaître, monsieur votre père ; mais je ne me rappelle pas d'avoir jamais eu celui de vous rencontrer.

Veillez me croire, monsieur, avec les sentimens de la plus haute considération, votre humble serviteur.

...

Maintenant, il me reste à régler une affaire avec la Rédaction de l'*Ordre*, qui a supprimé, après l'avoir accepté, un *Communiqué*, sous prétexte qu'il ne fesait nullement honneur au caractère national. Le public s'attend à voir quelque chose de bien dégingandé. Eh bien ! ce *Communiqué*, le voici :

“ LE CORRESPONDANT DE L'ORDRE. ”

“ Le professeur Bibaud, jeune, invite ceux qui n'ont pas lu sa brochure, à ne point en croire, sur parole, le correspondant, quand il énonce qu'on a avancé que Napoléon n'avait pas été un grand capitaine, puisque on a attribué au contraire ce don sublime et à Napoléon Ier et à Napoléon III ; d'où il résulte que les expressions du correspondant *la folie de sa malheureuse assertion*, sont une injure non provoquée.

Le professeur Bibaud porte aussi le public réfléchi à faire attention que *la série de phrases aussi vides que ténébreuses* qui précèdent sa *digne péroraison*, n'existe également que dans l'imagination du correspondant, qui est évidemment hors de ses esprits.”

Après cette terrible révélation, chacun peut tirer ses conclusions sur les motifs qui ont dirigé la Rédaction. N'est-il pas apparant que le correspondant ne pèse pas moins sur elle, que Napoléon III sur le monde. Si nous allions poursuivre cette plaisanterie, nous dirions qu'il n'y a pas jusque à l'Autrichien Cyrille qui n'y peut rien, et qu'il ne protestera pas même contre l'annexion des bureaux de l'*Ordre*, décidé qu'il est à attendre des tems plus favorables à l'expansion des dogmes monarchiques.

Mais, plaisanterie à part, nous aurions une véritable estime pour les Rédacteurs de l'*Ordre*, si, en toutes circonstances, ils avaient été aussi jaloux d'être justes, en effet, que de le paraître.

BNQ



C 000 215 347